

LES OPÉRATIONS MISES EN SERVICE



2025



leDépartement66.fr

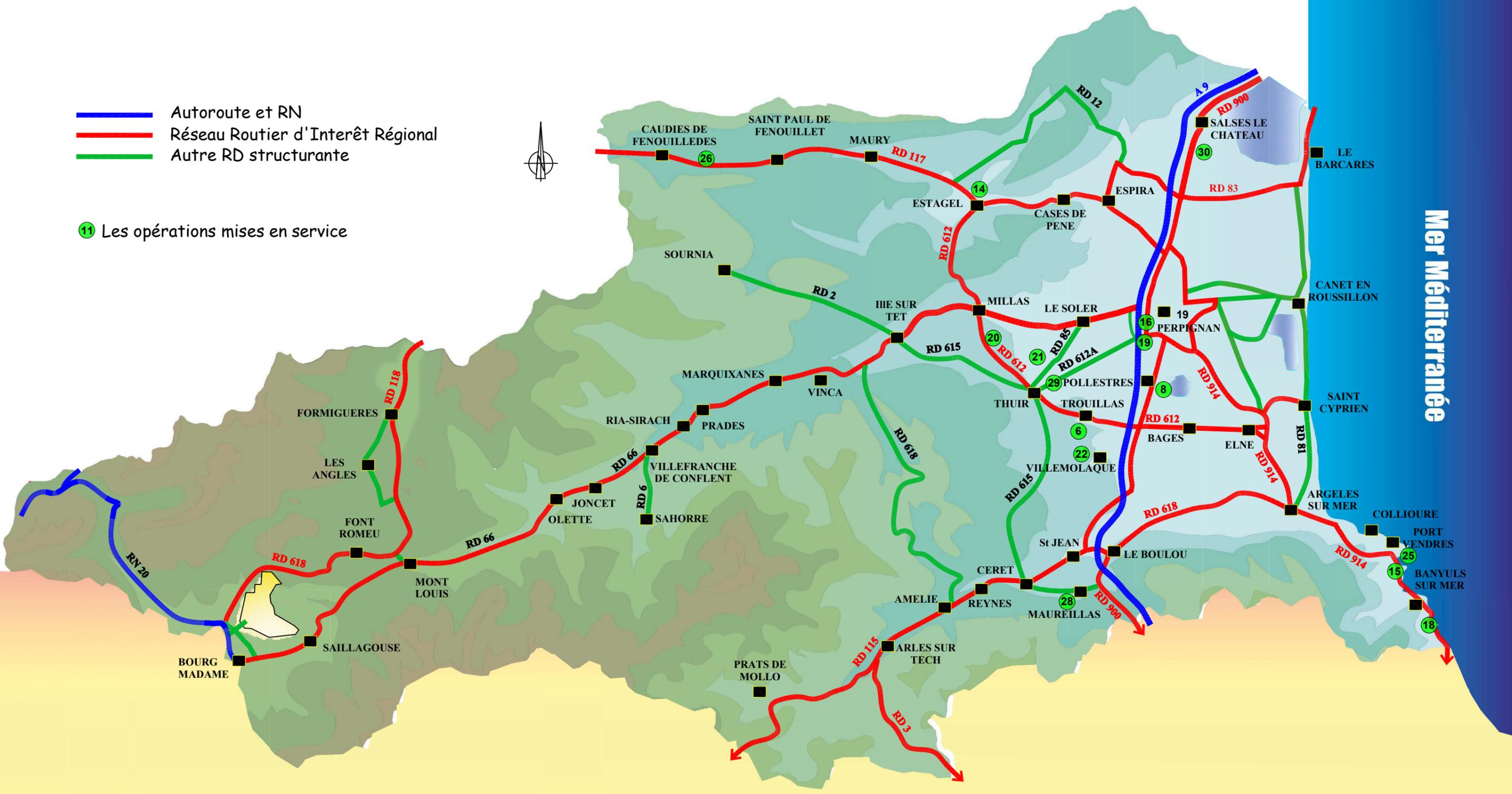


L'Accent Catalan de la République Française

AVANCEMENT DES PROJETS

- Autoroute et RN
- Réseau Routier d'Interêt Régional
- Autre RD structurante

11 Les opérations mises en service



E S P A G N E

Mer Méditerranée

6 - RD 37 – Création d'une liaison entre les RD 612 et RD 37 - Nouvel accès Est à Trouillas

Préambule :

Le projet envisagé par Département consiste à réaliser une liaison entre les RD612 et 37 et un nouvel accès à l'est de Trouillas. L'aménagement va permettre de régler en partie les problèmes de circulation dans Trouillas, les conditions de circulation et de sécurité seront améliorées par la baisse des trafics dans les traversées.

Historique :

Le projet a été Déclaré d'Utilité Publique par l'arrêté préfectoral n°PREF/DC/BUFIC/2015308-0001 le 4 novembre 2015.

Avancement :

Mise en service : Mai 2023

2025



L'Accent Catalan de la République Française

RD 37 - Déviation de Trouillas



**8 - RD 39 – Requalification entre Pollestres
et la RD 91 et continuité modes doux
jusqu’au lac de Villeneuve-la-Raho**



[leDépartement66.fr](http://leDepartement66.fr)

8 - RD 39 – Requalification entre Pollestres et la RD 91 et continuité modes doux jusqu’au Lac de Villeneuve-la-Raho

Préambule :

La RD 39 située entre Pollestres et Villeneuve-de-la-Raho présente des caractéristiques géométriques inadaptées et des conditions de sécurité insuffisantes (voies étroites, flux doux non séparés des flux automobiles, trafics en augmentation dus au développement de l’urbanisation).

Description :

Le Département à requalifier cette route Départementale entre la ZAC de Creu Blanc et Villeneuve-de-la-Raho afin d’améliorer la situation actuelle. Dans le même temps, une continuité sera prévue pour les modes doux afin de relier Pollestres au lac de Villeneuve de la Raho.

Cette opération permet ainsi d’augmenter la sécurité et le confort des différents usagers.

Les autorisations au titre du Code de l’Environnement ont été obtenues en 2023.

Mise en service septembre 2024

Pièce jointe : Photos

2025

leDépartement66.fr



11 - Aires multimodales et de covoiturage

Préambule :

Le covoiturage est devenu un réel mode de transport et s'intègre parfaitement dans les principes de la mobilité durable dans la mesure où il contribue à une baisse significative du nombre de voitures dans le réseau routier de notre territoire. Cependant, les lieux et les conditions de stationnement sont souvent improvisés engendrant parfois une certaine insécurité pour les usagers. Ces difficultés ne permettent pas de favoriser ce mode de transport pourtant à fort potentiel.

Historique :

Le Département a décidé, lors de sa session du 22 juillet 2019, d'inciter aux déplacements propres et collectifs pour réduire progressivement la place de la voiture et notamment au travers de l'engagement n°22 relatif aux créations de pistes cyclables et à l'aménagement d'aires multimodales, conduisant au déploiement de nouvelles aires de covoiturage. Ainsi, 36 nouvelles aires de covoiturage vont être entreprises ainsi que 5 Pôles d'Échanges Multimodaux en partenariat avec les Autorités Organisatrices de Mobilité compétentes sur des localisations arbitrées à la suite de la concertation imagine les PO.

Avancement :

Le programme pluriannuel ainsi défini est en cours de mise en œuvre : 29 nouvelles aires ont déjà été mises en service en 2022.

L'aire du Péage Sud de Perpignan, un pôle d'échanges multimodales de 108 places a été mise en service en 2021. Elle est équipée de panneaux photovoltaïques, de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Mise en service : St Jean Pla de Corts, Banyuls dels Aspres, Corneilla del Vercol, Bages, Palau del Vidre, Trouillas, Maureillas et Perpignan

Travaux programmés en 2025 - Aire de Clairà

Les études sont en cours en partenariat avec la Région et le PNR pour la réalisation de 4 pôles d'échanges multimodaux : Latour de Carol-Enveitg, Font-Romeu, La Cabanasse et Villefranche de Conflent.

Pièce jointe : Plan de situation.

2025

11- Aires multimodales et de covoiturage



leDépartement66.fr



14 - RD 117 - Contournement d'Estagel

Préambule :

La route départementale 117 fait partie des axes routiers majeurs du département. Cet axe est/ouest présente un trafic de transit important de Perpignan vers le département de l'Aude.

Au niveau d'Estagel, la configuration de la route en cœur de village très contrainte ne permettant pas le croisement de deux poids lourds, ne correspond plus à la fonction de la voie. Par conséquent, elle ne permet plus d'assurer la sécurité des usagers motorisés et ni des modes doux.

Le projet envisagé par le Département, consiste à réaliser une déviation courte, peu consommatrice de terrain, afin de s'affranchir de la traversée du centre ville par le trafic de transit et les poids lourds. Cet aménagement permettra la sécurisation de tous les usagers de la route et de pacifier le centre de ville pour les piétons et les cyclistes.

Historique :

Le projet a été autorisé au titre du Code de l'Environnement par arrêté préfectoral n° 2013179-0009 du 28 juin 2013 et Déclaré d'Utilité Publique par arrêté préfectoral n° 2013253-0004 du 10 septembre 2013.

Avancement :

L'aménagement est mis en service le 8 avril 2022.

Pièce jointe : Plan du projet
Photographies du chantier

2025



leDépartement66.fr

Infrastructures et Déplacements

RD 117 Contournement d'Estagel



[leDépartement66.fr](http://leDepartement66.fr)

L'Accent Catalan de la République Française



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française

15 - RD 914 – Aménagement et Mise en sécurité entre Port-Vendres et Paulilles

Préambule :

La route départementale 914 (ancienne route nationale 114), représente l'axe structurant du Département des Pyrénées-Orientales accédant à la partie sud du littoral puis à l'Espagne.

D'une longueur de 48,5 km, il prolonge dans sa première partie la rocade de l'agglomération de Perpignan qu'il relie à la frontière espagnole en desservant, via le réseau routier départemental, les pôles touristiques et économiques de la plaine du Roussillon et du littoral catalan. Au-delà vers le Sud, l'aménagement s'est poursuivi par la déviation de Collioure /Port-Vendres à 2x1 voie. Ce dernier projet n'a pas été prolongé vers le sud car il aurait porté atteinte au site classé du Cap Béar.

Depuis l'échangeur de Port-Vendres, ville marquant la fin de l'aménagement de la RD 914, l'itinéraire reliant la France à l'Espagne s'effectue sur une route ancienne qui traverse les sites naturels classés de la chaîne des Albères et longe le littoral jusqu'à la frontière.

Cet itinéraire non homogène dont la géométrie est inadaptée, présente des enjeux d'insécurité routière notamment pour les cyclistes, et des difficultés de circulation au regard des virages très serrés de son tracé.

Les objectifs de cette opération se déclinent en trois actions complémentaires suivantes :

- homogénéiser les caractéristiques géométriques de la RD 914
- augmenter la qualité du tracé et la sécurité de tous les usagers
- réduire le temps de parcours entre les communes de la Côte Vermeille et Perpignan

Historique :

Le projet a été autorisé au titre du Code de l'Environnement par arrêté préfectoral n° 2018136-0001 du 16 mai 2018 et Déclaré d'Utilité Publique par arrêté préfectoral n° 2018135-0001 du 15 mai 2018.

Mise en service en octobre 2022

Un aménagement paysager viendra cicatrifier l'impact des travaux par des plantations d'arbres.

Photos

2025



leDépartement66.fr

**RD 914 – Aménagement et Mise en sécurité entre
Port-Vendres et Paulilles**



[leDépartement66.fr](http://leDepartement66.fr)



16 - RD 900 – Rocade Ouest de Perpignan

Section Centre

Franchissement de la Têt

Préambule :

La route départementale 900 – Rocade ouest de Perpignan consiste en la réalisation d'une liaison routière rapide contournant la ville de Perpignan par l'ouest et reliant la route de Narbonne au nord (RD900) à la route d'Argelès-sur-Mer au sud-est (RD914).

La section nord de la rocade ouest a été mise en service au mois d'avril 2013. La section centre a été mise en service en juillet 2018. Elle débute au nord au niveau du giratoire dénivelé de la RD900 (échangeur de la Têt) puis longe l'autoroute A9 sur 2,6 km vers le sud. La limite sud correspond à l'échangeur de raccordement sur la pénétrante sud ouest (échangeur péage sud). La construction d'un pont sur la Têt, objet de la présente Déclaration de Projet, permettra de finaliser la Rocade ouest en reliant les sections nord et centre de part et d'autre de la Têt.

Les ambitions de cet aménagement sont d'une part d'éloigner le trafic dense de transit du centre-ville afin de réduire les nuisances pour les habitants, d'autre part, de faciliter les échanges intermodaux et le développement des déplacements alternatifs, et enfin, d'améliorer la sécurité des usagers par une meilleure séparation des trafics ainsi que les conditions de circulation et de fluidité internes à l'agglomération.

L'ouvrage de Franchissement de la Têt constitue le maillon manquant entre la section nord et la section centre dont l'enjeu est l'augmentation du report de trafic vers la Rocade.

Historique :

La rocade ouest de Perpignan (sections Nord et Centre) a été déclarée d'utilité publique par décret le 30 novembre 2004 puis le projet de nouveau pont sur la Têt a été autorisé au titre du Code de l'Environnement par l'arrêté préfectoral n° 2018239-0003 du 28 juillet 2018.

Avancement :

Mise en service : Avril 2021

Pièce jointe : Plan de situation.
Photographies des travaux

2025



leDépartement66.fr

RD 900 – Rocade Ouest de Perpignan – Section Centre



leDépartement66.fr



18 - RD 914 – Aménagement et Mise en sécurité entre Banyuls sur Mer et Cerbère

Préambule :

La route départementale 914 (ancienne route nationale 114), représente l'axe structurant du département des Pyrénées-Orientales accédant à la partie sud du littoral puis à l'Espagne.

D'une longueur de 48,5 km, il prolonge dans sa première partie la rocade de l'agglomération de Perpignan qu'il relie à la frontière espagnole en desservant, via le réseau routier départemental, les pôles touristiques et économiques de la plaine du Roussillon et du littoral catalan. Au-delà vers le Sud, l'aménagement s'est poursuivi par la déviation de Collioure /Port-Vendres à 2x1 voie. Ce dernier projet n'a pas été prolongé vers le sud car il aurait porté atteinte au site classé du Cap Béar.

Depuis l'échangeur de Port-Vendres, ville marquant la fin de l'aménagement de la RD 914, l'itinéraire reliant la France à l'Espagne s'effectue sur une route ancienne qui traverse les sites naturels classés de la chaîne des Albères et longe le littoral jusqu'à la frontière.

Cet itinéraire non homogène dont la géométrie est inadaptée, présente des enjeux de insécurité routière notamment pour les cyclistes, et des difficultés de circulation au regard des virages très serrés de son tracé.

Les objectifs de cette opération se déclinent en trois actions complémentaires suivantes :

- homogénéiser les caractéristiques géométriques de la RD 914
- augmenter la qualité du tracé et la sécurité de tous les usagers
- réduire le temps de parcours entre les communes de la Côte Vermeille et Perpignan

Historique :

Le projet a été Déclaré d'Utilité Publique par arrêté préfectoral n° 2017011-0003 du 11 janvier 2017.

L'aménagement a obtenu le prix national de l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité pour la mise en compte du paysage patrimonial et de la biodiversité.

Mise en service : Décembre 2020

Pièce jointe : Plan de situation
Photographies des aménagements réalisés

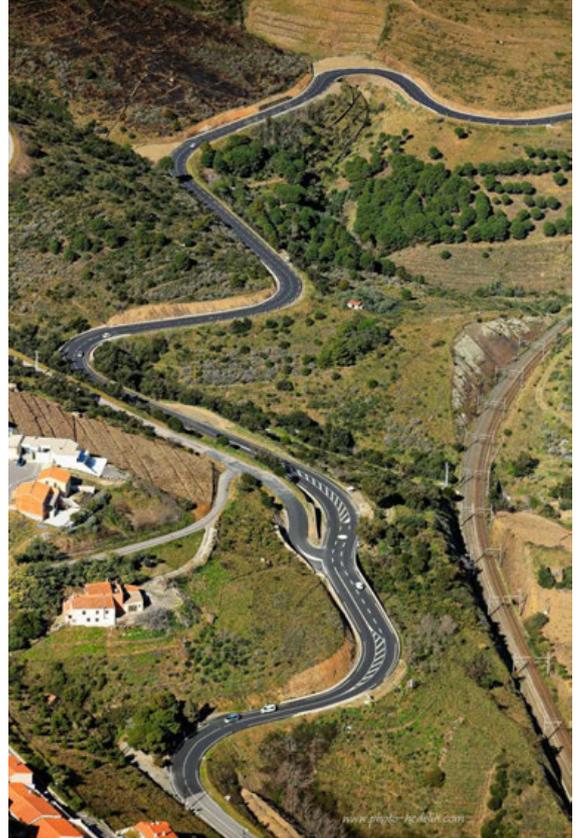
2025



leDépartement66.fr

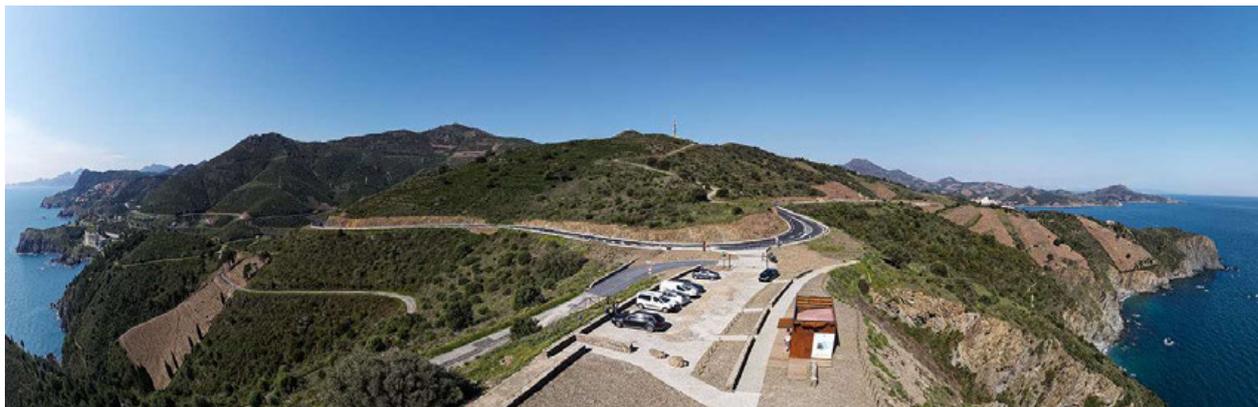
Infrastructures et Déplacements

RD 914 – Aménagement et Mise en sécurité entre Banyuls sur Mer et Cerbère



leDépartement66.fr





leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française

RD 900 Rocade Ouest de Perpignan dédoublement Mailloles



leDépartement66.fr

19 - RD 900 - Rocade Ouest de Perpignan dédoublément Mailloles

Préambule :

La Route Départementale 900 ou pénétrante Sud-Ouest constitue une porte d'entrée principale à l'Ouest de l'agglomération Perpignanaise. Les conditions de circulations deviennent de plus en plus problématiques au fil du temps, et ce pour plusieurs raisons :

- la RD 900 est une voie principale de transit et d'échange entre :
 - Perpignan et les agglomérations voisines de l'Ouest d'une part (Toulouges, Canohès, Le Soler,...) et plus éloignées des Aspres avec la RD612A ou de la vallée de la Têt ;
 - le Nord et le Sud de l'agglomération d'autre part.
- la RD900 est directement connectée au péage sud de l'autoroute 9 ce qui engendre un trafic de transit important vers le sud du Département et les stations balnéaires du littoral. Les problèmes de circulations et de fluidité sont accentués en période estivale avec l'afflux de touristes.

Le dynamisme économique de l'Ouest de l'agglomération génère également du trafic ainsi que les nouvelles zones d'urbanisation en cours de construction aux abords de la RD900 actuelle.

Le Département a donc engagé la réalisation d'une mise à deux fois deux voies de cet axe avec dénivellation partielle du carrefour giratoire Mailloles permettant ainsi :

- d'écarter le trafic de transit des zones urbaines afin de permettre une réorganisation des circulations (logique de contournement),
- de clarifier le réseau routier local et faciliter les échanges intermodaux en améliorant l'accessibilité des points focaux des infrastructures (gare, aéroport...),
- d'améliorer la sécurité par une séparation des trafics locaux et de transit,
- d'améliorer la fluidité de circulation, permettre au trafic de transit de traverser rapidement les zones agglomérées,
- d'améliorer l'accessibilité de l'agglomération et notamment des activités,
- d'améliorer les conditions de circulation internes à l'agglomération par une réduction du trafic automobile en accordant la priorité aux modes de déplacement alternatifs,
- d'améliorer le cadre de vie des populations dans le centre urbain de Perpignan par la réduction du trafic automobile.

Historique :

Le projet a été Déclaré d'Utilité Publique par arrêté préfectoral n° 2016334-0001 le 29 novembre 2016 et autorisé au titre du Code de l'Environnement par arrêté préfectoral n°2016356-0002 du 21 décembre 2016.

Mise en service : Juillet 2018

Pièce jointe : Photographies des aménagements réalisés.

2025



leDépartement66.fr

20 - RD 612 Aménagements entre Thuir et Millas

Préambule :

Le projet d'aménagement de la RD 612 entre Millas et Thuir avait pour but de sécuriser l'itinéraire et d'homogénéiser les caractéristiques de la route afin de les rendre conformes avec le trafic supporté par cette voie. Il permet de proposer une alternative pour les modes doux et véhicules à circulation lente (piétons, cycles et engins agricoles) tout en limitant son impact sur les espaces naturels et agricoles.

Le projet consiste à aménager la RD612 sur 7,7 kilomètres en élargissant la route actuelle ou en construisant une nouvelle route à côté de l'ancienne, selon les sections. Les trois principaux carrefours sont transformés en giratoires.

L'optimisation du projet lors de la réalisation a permis d'abattre seulement 163 platanes et de conserver ainsi 70 % des platanes présents. Par ailleurs il est prévu de replanter de nouveaux arbres dans les zones existantes de double alignement et de compléter les plantations des sections nouvelles de chaussées dans la perspective d'une continuité d'alignements.

Historique :

Le projet a été Déclaré d'Utilité Publique par arrêté préfectoral n° 2012009-0013 le 9 janvier 2012 et autorisé au titre du Code de l'Environnement par arrêté préfectoral n°2016183-0001 du 1er juillet 2016.

Mise en service : Décembre 2019

Pièce jointe : Plan de situation
Photographies des aménagements réalisés.

2025



leDépartement66.fr

RD 612 Aménagements entre Thuir et Millas



leDépartement66.fr



21 - RD 85 Aménagements entre Thuir et le Soler

Préambule :

Le Département a approuvé par délibération le 25 mars 2013, le principe du projet de recalibrage et de mise en sécurité de la route départementale 85 entre Thuir et Le Soler.

Le programme pluriannuel 2016-2022 d'aménagement des routes départementales a intégré la réalisation d'une première tranche de cette opération.

Historique :

Le projet consiste à sécuriser la voie en la recalibrant, l'élargissement du profil de la voie permettant de conserver une largeur circulaire restreinte afin de limiter l'augmentation potentielle de la vitesse des usagers.

Une première section, d'une longueur de 300 m, a été recalibrée dans le cadre de l'aménagement du giratoire de la Piétat à THUIR en 2008. La section suivante, d'une longueur de 1 500 m a été recalibrée en 2020.

Mise en service : Octobre 2020

Pièce jointe : Plan de situation
Photographies des aménagements réalisés.

2025



leDépartement66.fr

RD 85 Aménagements entre Thuir et le Soler



leDépartement66.fr

22 - RD 37A Déviation de Villemolaque

Préambule :

Depuis les aménagements sécuritaires de la RD900, les automobilistes utilisaient préférentiellement la RD2 à la RD37A. En effet, les allongements de parcours étaient moins importants par la RD2 pour se rendre à Villemolaque ou dans les villages des Aspres. Ainsi le trafic dans le village de Villemolaque avait augmenté de manière significative.

Les caractéristiques géométriques de la RD2 dans le centre de Villemolaque sont inadaptées (carrefours plans mal dimensionnés, multiples accès, manque de visibilité, absence de trottoirs continus...).

Cette situation conduisait à une insécurité routière, des conflits entre usagers automobilistes, cyclistes, riverains et piétons et des nuisances acoustiques et olfactives.

Le Département a souhaité améliorer la circulation dans le secteur de Villemolaque en déviant partiellement la RD37A permettant ainsi de contourner le village. Le projet RD37A – Déviation de Villemolaque permet de relier de façon sécurisée la RD37A à la RD2, d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité par une diminution du trafic dans le centre du village et enfin d'améliorer les conditions de vie des habitants par la réduction des nuisances liées au trafic.

Historique :

Le projet a été Déclaré d'Utilité Publique par arrêté préfectoral n° 2012012-0003 le 12 janvier 2012.

Mise en service : Septembre 2018

Pièce jointe : Photographies des aménagements réalisés.

2025



leDépartement66.fr

Infrastructures et Déplacements

RD 37A Déviation de Villemolaque



leDépartement66.fr



L'Accent Catalan de la République Française

25 - Programme de Développement Durable du Port de Port Vendres Appontement de l'Obélisque

Préambule :

Dans le cadre du programme de développement durable du port de Port Vendres, le Département prévoit la réfection des quais et des appontements de la zone de pêche. Ces travaux débutent par le remplacement du tablier de l'appontement de l'Obélisque.

Prescriptions techniques

Il est proposé de déposer la dalle de l'appontement existant et de la remplacer par une nouvelle dalle de dimensions similaires et de remplacer les équipements : bollards et défenses de quai.

Avancement :

Les travaux de réfection de l'appontement sont terminés.



2025



leDépartement66.fr

Infrastructures et Déplacements

Appontement de l'Obélisque à Port-Vendres



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française

26 - Suppression des discontinuités cyclables

RD117 – Passerelle sur le Saint-Jaume

à Caudiès de Fenouillèdes

Préambule :

Dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissements 2019-2023 au titre du volet « suppression des discontinuités cyclables », la réalisation d'une passerelle sur le Saint-Jaume permettra la mise en continuité de l'itinéraire parallèle à la RD117 à Caudiès de Fenouillèdes.

La liaison cyclable entre Caudiès de Fenouillèdes et la véloroute nationale V81 à Saint Paul de Fenouillet représente un atout certain pour le développement de l'itinérance à vélo dans l'Agly Fenouillèdes. Cette liaison est structurante à l'échelle du Département.

Prescriptions techniques

Franchir le St Jaume avec une passerelle de 40 mètres de longueur sans appui intermédiaire dans le cours d'eau et d'une largeur utile de 3m. L'emprise relève du domaine communal et Départemental.

La structure de cette passerelle est en acier autopatinable : c'est un acier qui n'a pas besoin de protection anti-corrosion et limite donc l'impact environnemental de cet aménagement.

L'emplacement de la passerelle dans un site naturel et touristique (proximité de l'ouvrage SNCF – Train rouge de l'Agly) a incité le Département à solliciter l'assistance d'un architecte pour une meilleure insertion paysagère.

Mise en service octobre 2024



2025



leDépartement66.fr

**26 - Suppression des discontinuités cyclables
RD117 – Passerelle sur le Saint-Jaume
à Caudiès de Fenouillèdes**



[leDépartement66.fr](http://leDepartement66.fr)

28 - RD 900 – Maureillas – Aménagement d'un carrefour tourne-à-gauche et de l'aire de covoiturage « Saint Martin de Fenollar »

Préambule :

La RD900 à Maureillas est un axe Nord/Sud fréquenté par 10 200 véhicules/jour en moyenne annuelle. Son carrefour avec la RD618 est dansgereux et il est nécessaire de le sécuriser.

Description :

Pour cela, le projet consiste à réaliser un giratoire afin de rendre lisibles et cohérents tous les échanges au droit de ce noeud routier.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 500 000 €TTC.

Pendant les travaux, la circulation et tous les échanges seront maintenus par alternats de circulation ponctuels . Des travaux de nuit seront programmés de manière ponctuelle pour les phases délicates notamment pour la mise-en-oeuvre des enrobés, car il sera nécessaire de couper complètement la circulation sur les deux axes RD900 et RD618 ; ces coupures de nuit auront lieu entre mi-avril et fin mai. Un itinéraire de déviation sera mis en place suivant un horaire classique 20h-6h.

L'aménagement est complété par la sécurisation du tourne-à-gauche menant à Saint Martin de Fenollar et la création d'une aire de covoiturage départementales

Avancement :

Les travaux sont terminés

Pièce jointe : Photos.

2025

leDépartement66.fr



28 - RD 900 – Maureillas – Aménagement d'un carrefour tourne-à-gauche et de l'aire de covoiturage « Saint Martin de Fenollar »



29 - RD 612A – Aménagement de sécurité par mise en place d'un DBA central entre Toulouges et Thuir

Préambule :

La RD612A entre Toulouges et Thuir est un axe Est/Ouest fréquenté par 13 380 véhicules/jour en moyenne annuelle. Depuis Perpignan, la route départementale est équipée d'un séparateur central axial jusqu'au niveau du parc de Clairfont. Ce dispositif devient discontinu ensuite ; la route départementale présente ainsi un risque important de chocs frontaux.

Description :

Le projet envisagé par le Département consiste, pour des raisons de sécurité et de gestion, à réaliser un séparateur central en béton (DBA) à l'axe de la voie en prolongement du dispositif existant. Pour cela, il sera également nécessaire d'élargir la plateforme routière de 1 mètre et de renforcer la chaussée sur toute sa largeur. Il a été également nécessaire de remplacer les glissières de sécurité en métal.

Les contraintes de circulation nécessitent des travaux de nuit sur une partie de la durée du chantier.

Cet aménagement permettra également de porter la vitesse maximale autorisée à 90 km/h au lieu de 80 km/h actuellement.

Deux sections ont été votées par l'Assemblée Départementale sur le programme des opérations diffuses de sécurité.

- Section 1 entre le lieu-dit Mas Rières et Mas Lauriga :

- longueur 2km environ
- travaux réalisés

- Section 2 entre le Parc de Clairfont et la sortie n°3 de Toulouges Ouest :

- longueur 2km environ
- travaux réalisés

Par ailleurs, en 2022, la RD612A a fait l'objet de travaux de renforcement et de renouvellement de la couche de chaussée entre le Mas de Lauriga et la ferme école.

Avancement :

Pièce jointe : Photos

2025

leDépartement66.fr



29 - RD 612A – Aménagement de sécurité par mise en place d'un DBA central entre Toulouges et Thuir



[leDépartement66.fr](http://leDepartement66.fr)

30 - RD 900 – Sécurisation des carrefours entre le péage Nord et Salses-le-Château

Préambule :

La RD 900 constitue un axe majeur de circulation entre le Nord et le Sud du Département avec un trafic de 13 725 véhicules par jour en moyenne annuelle (comptage 2022). Les carrefours présents sur cet axe entre le péage Nord et Salses-le-Château ne sont plus adaptés au trafic constaté notamment du fait de la présence d'une part important de poids lourds.

L'État projette par ailleurs de construire un nouveau centre pénitentiaire dont l'accès est envisagé au niveau de l'actuel giratoire d'accès à la cave Arnaud de Villeneuve. Ce giratoire devrait également constituer l'un des accès à l'extension de la Zone d'Activités du Mas de la Garrigue Nord portée par la Communauté Urbaine de Perpignan. Le projet de sécurisation du giratoire A. de Villeneuve sera compatible avec ces différents projets.

Description :

Le Département à créer 2 nouveaux carrefours giratoires au niveau des carrefours de l'accès à l'usine Omya, au mémorial de Rivesaltes et requalifier le giratoire d'accès à la cave Arnaud De Villeneuve.

Mise en service octobre 2024

Pièce jointe : Photos des 2 giratoires

2025



30 - RD 900 – Sécurisation des carrefours entre le péage Nord et Salses-le-Château



2025

CONTACTS

Service Maîtrise d'ouvrage
Tél. 04 68 85 88 80
maitrise.ouvrage@cd66.fr

leDépartement66.fr



L'Accent Catalan de la République Française